Programme

INTERREG Rhin Supérieur

2021-2027

Formulaire idées de projets

Fonds européen

de développement régional

(FEDER)

Dans le cadre de la préparation de la période de programmation 2021-2027, une idée de projet peut être soumise au Secrétariat conjoint par le biais du présent formulaire, à télécharger et retourner dûment rempli à flore.scetbon@grandest.fr.

Il n'est pas nécessaire de remplir tous les champs du formulaire. Toutefois, veuillez-vous assurer de saisir vos coordonnées afin que nous puissions éventuellement vous recontacter pour plus de précisions. Veuillez également noter que la transmission d'une idée de projet n’équivaut pas à déposer une demande de financement dans le cadre du futur programme.

Coordonnées

**NOM**

|  |
| --- |
|  |

**Prénom**

|  |
| --- |
|  |

**Structure/Organisme**

|  |
| --- |
|  |

**Fonction**

|  |
| --- |
|  |

**E-Mail**

|  |
| --- |
|  |

Idée(s) de projet

Si vous avez plusieurs idées de projets, veuillez remplir une ligne par idée de projet.

| Nom du projet  | Objectif(s) spécifique(s) concernés \* | Actions concrètes prévues / Courte description  | Partenariat envisagé(partenaires situés en France,en Allemagne, en Suisse) | Coût total du projet envisagé | Montant FEDER souhaité | Potentiels cofinancements  | Période de réalisation  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |

\* cf. liste ci-après

Liste des objectifs spécifiques
ou des groupes d’objectifs spécifiques

Les financements accordés au programme devront respecter une obligation de concentration thématique. Un nombre restreint de domaines de cofinancement seront sélectionnés dans la liste d’objectifs définis par l’Union européenne ci-dessous.

| **Objectif(s) spécifique(s)** | **Intitulé de l'objectif spécifique ou des objectifs spécifiques** |
| --- | --- |
| 1.1 | Améliorer les capacités de recherche et d’innovation ainsi que l’utilisation des technologies de pointe |
| 1.2 | Tirer pleinement parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics |
| 1.3 | Renforcer la croissance et la compétitivité des PME |
| 1.4 | Développer les compétences en ce qui concerne la spécialisation intelligente, la transition industrielle et l’esprit d’entreprise |
| 2.12.22.3 | Favoriser les mesures en matière d’efficacité énergétiquePrendre des mesures en faveur des énergies provenant de sources renouvelablesDévelopper les systèmes, réseaux et équipements de stockage énergétiques intelligents à l’échelon local |
| 2.4 | Favoriser l’adaptation au changement climatique, la prévention des risques et la résilience face aux catastrophes |
| 2.5 | Prendre des mesures en faveur d’une gestion durable de l’eau |
| 2.6 | Favoriser la transition vers une économie circulaire |
| 2.7 | Améliorer la biodiversité, renforçant les infrastructures vertes en milieu urbain et réduisant la pollution |
| 3.1 | Renforcer la connectivité numérique |
| 3.2 | Développer un RTE-T durable, intelligent, sûr, intermodal et résilient face aux facteurs climatiques |
| 3.3 | Mettre en place une mobilité durable, intelligente, intermodale et résiliente face aux facteurs climatiques aux niveaux national, régional et local, notamment en améliorant l’accès au RTE-T et la mobilité transfrontalière |
| 3.4 | Prendre des mesures en faveur d’une mobilité urbaine multimodale durable |
| 4.14.5 | Améliorer l’efficacité des marchés du travail et l’accès à un emploi de bonne qualité grâce au développement de l’innovation et des infrastructures en matière socialeAméliorer l’efficacité des marchés du travail et l’accès à un emploi de qualité par-delà les frontières |
| 4.24.6 | Améliorer l’accès à des services de qualité et inclusifs dans l’éducation, la formation et l’apprentissage tout au long de la vie grâce au développement des infrastructuresAméliorer l’accès à l’éducation, la formation et l’apprentissage tout au long de la vie et la qualité de ces derniers par-delà les frontières en vue d’augmenter leurs niveaux en matière d’instruction et de compétences reconnus par-delà les frontières |
| 4.3 | Renforcer l’intégration socioéconomique des communautés marginalisées, des migrants et des groupes défavorisés, au moyen de mesures intégrées, notamment en ce qui concerne le logement et les services sociaux |
| 4.44.74.8 | Garantir l’égalité de l’accès aux soins de santé grâce au développement des infrastructures, y compris les soins de santé primairesAméliorer l’accessibilité, l’efficacité et la résilience des systèmes de soins de santé et des soins de longue durée par-delà les frontièresAméliorer l’accessibilité, l’efficacité et la résilience des systèmes de soins de santé et des soins de longue durée par-delà les frontières |
| 4.9 | Promouvoir l’inclusion sociale et lutter contre la pauvreté, notamment en renforçant l’égalité des chances et en combattant les discriminations par-delà les frontières |
| 5.15.2 | Prendre des mesures en faveur d’un développement social, économique et environnemental intégré, du patrimoine culturel et de la sécurité dans les zones urbainesPrendre des mesures en faveur d’un développement social, économique et environnemental intégré au niveau local, du patrimoine culturel et de la sécurité, y compris aussi, dans les zones rurales et côtières, par le développement local mené par les acteurs locaux |
| 6.1 | Renforcer les capacités institutionnelles des pouvoirs publics, en particulier ceux chargés de gérer un territoire spécifique, et des parties prenantes |
| 6.2 | Contribuer à l’efficacité de l’administration publique en favorisant la coopération juridique et administrative ainsi que la coopération entre les citoyens et les institutions, notamment en vue de remédier aux obstacles juridiques et autres dans les régions frontalières |
| 6.3 | Renforcer les capacités institutionnelles des pouvoirs publics et des parties prenantes à mettre en œuvre des stratégies macro-régionales et des stratégies relatives aux bassins maritimes |